

Vaccins : Le corps médical doit entendre les inquiétudes

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 28 juillet 2021

Mgr **d'Ornellas**, archevêque de Rennes et responsable du Groupe bioéthique de la Conférence des Évêques de France, a publié [une tribune dans La Croix](#) concernant le discernement éthique face à la vaccination. En voici un extrait :

[...] Cependant des inquiétudes et des interrogations demeurent, notamment sur l'innocuité de techniques génétiques utilisées pour certains vaccins. Le corps médical doit les entendre et expliquer en toute transparence afin d'éclairer les consciences.

Pour s'éclairer sereinement, chacun peut écouter en confiance l'avis de son médecin. Il évaluera si dans la situation concrète et l'état de santé de la personne, il est bon ou non pour elle d'être vaccinée. [...]

Personnellement, la fraternité m'a invité à choisir de recevoir le vaccin, comme d'autres. Certains hésitent, ont peur, cherchent à comprendre. C'est légitime. Pour les croyants, prier l'Esprit Saint apaise et clarifie le discernement. Ainsi, devant le choix de se faire vacciner, la fraternité et la confiance ouvrent un chemin de sérénité et de pondération pour que chacun mûrisse sa décision en toute liberté et responsabilité.

Mgr d'Ornellas n'a visiblement pas compris que c'est notre liberté qui est mise à mal avec le passe sanitaire obligatoire, poussant les Français à se faire vacciner, de gré ou de force.